L'ETABLISSEMENT D'UNE CENTRALE ELECTRIQUE A COMINES

PROTESTATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX CONTRE LA DEMANDE DE PRISE D'EAU A LA LYS

Dans une réunion qu'elle a tenue lundi dernier, la Chambre de Commerce de Roubaix a pris une délibération pour protester contre le projet de prise d'eau à la Lys, présenté par l'Energie Electrique du Nord de la France, pour le fonctionnement de la Centrale Electrique, qu'elle a l'intention de créer à Comines.

Voici en quels termes la Chambre de Commerce de Roubaix formule sa protestation :

Une enquête a été ouverte, au sujet de la demande présentée par la Société l' « Energie Electrique du Nord de la France », en vue d'obtenir l'autorisation de pratiquer une prise d'eau dans la rivière la Lys, au P. K. 61.550, rive droite, territoire de Comines.

Cette demande intéresse au premier chef le Service Municipal des Eaux de Roubaix-Tourcoing qui alimente en eau de Lys les industries des deux villes et dont la prise d'eau se trouve à 5 kilomètres en aval du point où sont projetés les travaux de l'Energie Electrique du Nord de la France.

La Chambre de Commerce de Roubaix est donc qualifiée pour intervenir dans la question et émettre son avis sur la suite qu'il appartient de lui donner.

En principe, elle se montre favorable à toutes les initiatives qui ont pour but de favoriser le développement de l'industrie dans la Région ; elle considère même, dans le cas présent, que la création d'une puissante Centrale Electrique, à proximité des trois Centres industriels de Lille, Roubaix et Tourcoing est à encourager.

Mais elle estime en même temps que cette création doit se faire sur un point où elle ne risque pas de léser les intérêts des tiers.

L'installation de l'usine projetée à Comines offre-t-elle cette garantie? Il est permis d'en douter. On peut même craindre que la prise d'eau prévue à la Lys, pour l'extinction de l'énorme volume de vapeur à condenser, dans la future Centrale, est susceptible d'apporter une très grave perturbation dans les installations industrielles de Roubaix et de Tourcoing.

Il y a lieu de considérer, en effet, que cédant aux conseils du Gouvernement, nos industriels s'efforcent de réduire la consommation du combustible, par l'application de nouvelles machineries très perfectionnées, en l'espèce les turbines à vapeur.

Or, ces turbines exigent pour leurs condenseurs, une température à l'injection, aussi froide que possible, en vue du meilleur vide.

Dans ces conditions, on peut dire que cette eau d'injection à la température de 38° réduira sensiblement, le vide aux dits condenseurs et augmentera la consommation de vapeur, dans une certaine proportion.

Cette température de l'eau d'injection à 38° est déduite de la température moyenne de 23°, de l'eau de Lys, à Bousbecque, et sur l'augmentation de 15° annoncée.

On peut craindre, d'autre part, que malgré une soigneuse épuration de l'eau renvoyée à la rivière, après passage à la turbine, cette eau ne conserve encore de l'huile qui, en si faible proportion soit-elle réduite, menacera l'industrie de la teinture de graves mécomptes.

C'est en raison de ces inconvénients multiples qu'un grand nombre d'industriels de Roubaix et de Tourcoing ont très vivement réclamé, contre la prise d'eau dont il s'agit.

La Chambre de commerce de Roubaix appuie de tout son pouvoir ces réclamations qui lui paraissent parfaitement justifiées.

Elle estime qu'il est préférable de prévoir et dénoncer les inconvénients de la prise d'eau demandée, plutôt que d'avoir à en poursuivre ultérieurement la suppression, pour cause de préjudice aux tiers.

En conséquence, elle demande énergiquement pour ce qui la concerne, que la requête de la Société « l'Energie électrique du Nord » allant à l'encontre des intérêts généraux de la région soit rejetée.

En émettant cet avis nettement défavorable à la demande de prise d'eau dans la Lys, par l'Energie électrique du Nord de la France, la Chambre de commerce croit devoir suggérer à cette Société l'idée de l'Etablissement de la Centrale projetée, sur un emplacement à proximité des canaux, où elle trouverait sans nuire aux tiers tous les avantages qu'elle recherche.

On sait que le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni lundi dernier, pour examiner la même question. Se basant sur de semblables considérations, il a rejeté la demande de l'Energie Electrique.

LE COMITE DE L'ASSOCIATION DES PRISONNIERS CIVILS DES 9 & 10 OCTOBRE 1914 prévient ses adhérents que la réunion générale qui devait avoir lieu le 20 juin est remise au dimanche 27 juin. On y rendra compte de toutes les démarches faites jusqu'à ce jour. Une tombola sera tirée parmi tous les membres présents munis de leur carte ou de plusieurs cartes.

UNE CONFERENCE SUR LA BATAILLE DE L'ARTOIS. — Au Foyer Roubaisien, Union Franco-Américaine, 84, rue du Grand-Chemin, aura lieu ce soir, jeudi, à 20 heures, une conférence avec projections lumineuses sur « La grande guerre 1914-1918, La Bataille de l'Artois, 1915 ». L'entrée gratuite, chacun est cordialement invité.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA MUTUELLE NADAUD aura lieu le dimanche 20 juin, à dix heures, dans la salle de l' « Universel Cinéma », 214, Grand'Rue (place Chaptal), sous la présidence de M. Fernand Motte, membre d'honneur. Elle aura une importance exceptionnelle, en raison des questions portées à l'ordre du jour, qui sont : Rapport de la commission de contrôle; La question des mutilés sera solutionnée; Tombola organisée au profit des familles qui n'ont pas touché l'assurance au décès; Pharmacie mutualiste pour laquelle une décision sera demandée, etc.

De nombreuses personnalités mutualistes et commerciales ont promis d'assister à cette assemblée, aussi la commission espère que tous les sociétaires se feront un devoir d'être présents. Le livret sera exigé à l'entrée et l'amende sera rigoureusement appliquée.

Au Ravitaillement

Tous les jours, aux Halles, VENTE LIBRE de : Beurre, Beurre frais, 11.40, Fromage Chester, 9.00, Port-Salut 7.00, Pâté 1.20, Saucisses 1.75 et 2.10 la boîte, Figues, 1.10 à livre, Confitures, 3.50, Marmelade, 1.40.

VIN ROUGE (1.75 le litre)

Jeudi 17, de 8 à 11 h. 1er jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 10e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE, 0.30 le kilo (Vente Libre)

Jeudi 17, de 8 à 11 h. 9e et 9e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 10e et 11e jaunes et vertes.

VENTE DE CHAUSSURES, SOULIERS, TISSUS (Salle des Fêtes, rue de l'Hospice)

Jeudi 17 juin, 9e cartes, 800 à 1.000.
Vendredi 18 juin, 4e jaunes, 1 à 800.
Samedi 19 juin, 4e jaunes, 800 à 1.600.
Le magasin de vente est ouvert le matin de 8 h. à 11 h., et le soir de 2 h. à 5 h.

LE RAVITAILLEMENT POUR CHEVAUX. — Les distributions d'avoine auront lieu dans la cour de l'Hôtel de Ville, dans l'ordre suivant :
Jeudi 17 juin, lettres T à Z.
Quantité : 150 kilos par bête. Prix : 94 fr. les cent kilos.

LES SECOURS AUX NECESSITEUX. — Le paiement des secours aux nécessiteux pour les Groupes A et B (3e section), aura lieu rue de l'Hospice (Salle des fêtes), dans l'ordre ci-après :
Jeudi 17 : à 8 h., de 83.001 à 83.400; à 9 h., 83.401 à 84.100; à 10 h., de 84.101 à 84.800; à 11 h., de 84.801 à la fin; à 2 h., de 30.000 à 30.100; à 3 h., 30.101 à 30.400; à 4 h., de 30.401 à 30.700.
Vendredi 18 : à 8 h., de 30.701 à 31.000; à 9 h., de 31.001 à 31.400; à 10 h., 31.401 à 32.000; à 11 h., 32.001 à 32.400; à 2 h., de 32.401 à 32.750; à 3 h., de 32.751 à 32.900; à 4 h., de 32.901 à la fin.

LA DISTRIBUTION DE VETEMENTS USAGES AUX CHOMEURS sera continuée, vendredi 18 juin, au Bureau de Bienfaisance. Les chômeurs dont les cartes portent les numéros 83400 à 85000 pourront se présenter ce jour là 29, rue Pellart, le matin, de 9 h. à 11 h., initiales A à G; le soir, de 2 à 4 h., initiales H à Z.

L'ALLOCATION AUX PRISONNIERS CIVILS. — En prévision du paiement de l'allocation aux prisonniers civils, les personnes ayant déposé une demande et qui, depuis ce temps, auraient changé de domicile, sont priées de bien vouloir faire connaître leur nouvelle adresse, dans le plus bref délai possible, 16, rue des Fabricants (Bureau Central des Secours).

MORT D'UN SOLDAT ROUBAISIEN EN SYRIE. — Un de nos concitoyens, M. Paul Vandenberghe, crieur, demeurant rue Lacroix, 189, impasse Beaufort, vient d'être avisé, par un télégramme qui lui a été transmis par l'intermédiaire de la mairie, de la mort de son fils Emile, soldat de la classe 18, passé du 1er régiment d'infanterie coloniale au 1er bataillon de marche du Levant. Emile Vandenberghe, que l'on croit avoir été blessé quelques jours auparavant, est mort le 2 juin à l'ambulance de Katina (Syrie).

Le soldat roubaisien était l'aîné de dix enfants, dont huit sont encore vivants. Son cadet, soldat de la classe 20, se trouve aussi à l'armée de l'Orient.

HALLE FLIPO. Baisse de 8 fr. sur le Gruyère. En vente un wagon de 8 fr. à 10 fr. le kilo. Beurre 11.50 et 12.50 le kilo. Pain d'épices 4 et 4.50 le kilo. Vin 1.50, supérieur 2.00, blanc 2.50. Jambons 3.50. 534496

LE VOL DE TISSUS DE LA RUE DU GRAND-CHEMIN. — M. Louis Delrue, demeurant 179, rue du Tilleul, cour Tonneau, 2, nous prie de déclarer qu'il n'a rien de commun avec Elie Delrue, demeurant même rue, même cour, numéro 3, dont il a été question hier dans l'affaire du vol de tissus de la rue du Grand-Chemin.

NAUWELAERS, Chirur.-dent. 1, r. Lannoy.621-4

LA RECHERCHE D'UN ETRANGER INCULPE DE MEURTRE. — Ainsi que nous l'annoncions la semaine dernière, la Sûreté générale recherchait un étranger inculpé de meurtre dont la présence lui avait été signalée à Roubaix.

Celui qui était recherché a pris sans doute une autre direction car il n'a pu être trouvé. Le commissaire de la Sûreté générale M. Hamond, a quitté Lille.

BARRIQUES BORDELAISES payées très cher par L. Vandeputte, 192, Bd de Metz.

ARRESTATION POUR PORT D'ARME PROHIBEE ET BLESSURE. — Mercredi, vers minuit, comme l'agent de sûreté Daurin rentrait chez lui, son attention fut attirée par les clameurs que poussaient quelques passants à l'adresse de M. Louis Mailleul, 34 ans, tisserand, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Bousemart, 10, qui, pour un prétexte futile, insultait un enfant. L'agent voulut s'interposer, mais Mailleul, qui était ivre, sortit un revolver de sa poche et le braqua sur le policier. Celui-ci, en voulant désarmer le dangereux personnage, fut mordu à la main. Conduit devant M. Doyen, commissaire de police du 2e arrondissement, Louis Mailleul, après avoir été interrogé, a été mis à la disposition du Parquet, à qui a été également envoyé le revolver qui n'était pas chargé.

CROIX

LE 14 JUILLET DANS LES ECOLES LIBRES. — Le Comité Libre de Croix se réunira dimanche prochain, 20 juin, à 11 h. 15, chez M. Jules Vanoverbeck, 161, rue de l'Ermitage, afin d'étudier le projet de la fête du 14 juillet dans les écoles libres.

Il ne sera pas envoyé de convocations; le président compte sur la présence de tous les anciens membres de 1914 et sur les autres amis qui désireraient se joindre au Comité.

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira en séance publique le vendredi 18, à 20 heures, salle des séances, pour discuter l'ordre du jour suivant : Instruction publique; prorogation de création et de suppression de classes; Taxe sur les chiens, modifications. — Actions judiciaires; autorisation du Conseil municipal. — Marché de gré à gré, approbation. — Budget de l'Hospice 1920. — Budget du Bureau de bienfaisance. — Assistance médicale gratuite; vote de crédits pour les années 1916-16-17 et 18. — Huis clos : question d'assistance.

AU RAVITAILLEMENT. — Vente libre de bois à brûler, 27, rue Jean-Jaurès. — Fagots à 15 fr. les 100 kilos; pommes de terre, 1 fr. pour 3 kilos; beurre fin, 11 fr. 75 le kilo; vin rouge, 1 fr. 75 le litre; vinaigre de vin, 1 fr. 55 le litre; le vinaigre sera vendu à raison de 1 litre par carte et sur présentation de la carte.

WASQUEHAL

UN MAÇON BLESSE A LA JAMBE. — Aux établissements Hennart frères, rue de Flers, un maçon, Louis Debaisieux, 29 ans, demeurant à Tourcoing (Belgique), occupé pour le compte de M. Charles Lepers-Delourme, a été blessé à la jambe droite par suite de la chute d'une brique. Vingt jours de repos.

UN OUVRIER BLESSE AU BRAS. — A la manufacture de Saint-Gobain, un tôlier, M. Alphonse Bertrand, 32 ans, demeurant impasse du Plomeux, 15, a reçu un éclat de son outil dans le bras en coupant un rivet. Un repos d'une vingtaine de jours lui a été prescrit.

WATTRELOS

RAVITAILLEMENT. — Jeudi 17, numéros 192 à 2560; vendredi 18, numéros 2561 à 5.200.

LANNOY

UN ACCIDENT DANS UNE USINE. — Un contremaître de l'établissement de M. Deffrennes-Duplouy, fabricant, M. Auguste Vanhoutte, a fait une chute contre un métier à tisser, et s'est blessé au genou. Il devra observer un repos de 30 jours.

WILLEMS

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira vendredi 18 juin, à 20 h. 30. A l'ordre du jour : Fête du 14 juillet.

LA DUCASSE annuelle aura lieu dimanche prochain. Les forains sont occupés à installer leurs baraques sur la place. Le beau temps aidant, il y aura, à n'en pas douter, beaucoup de promeneurs ce jour-là.

TOUFFLERS

PAIEMENT DES SECOURS DE CHOMAGE. — Les secours de chômage seront payés à la Mairie, vendredi 18 juin, de 9 à 12 heures.

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira dimanche, 20 juin, à 9 h. 30, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : Ouverture de crédit mensuel; Examen de propositions faites par la Commission des fêtes (kermesse de la famille nombreuse et fête du 14 juillet); questions diverses.

ASCQ

20.000 FRANCS OUBLIES DANS UN WAGON. — Dans la journée de mercredi, M. Louis Macaigne, comptable à la brasserie Droulers, se rendait à Lille. Quelque temps après être descendu du train, il s'aperçut qu'il y avait oublié un paquet renfermant une somme de 20.000 fr. en billets de banque.

Lorsque M. Macaigne voulut reprendre possession de son trésor, celui-ci avait disparu. En apprenant sa déconvenue, M. Macaigne se trouva subitement malade. Il fut transporté à la gare où le docteur Leroy constata que M. Macaigne avait perdu la faculté de parler et d'entendre.

M. Macaigne fut transporté ensuite à son domicile. La police a ouvert une enquête.

PETIT-BAISIEUX

Un grave accident d'automobiles

CINQ PERSONNES BLESSEES DONT TROIS GRIEVEMENT

Un terrible accident d'automobile est survenu au Petit Baisieux, où deux automobiles sont entrées en collision à hauteur du Grand Baisieux, dans la soirée, vers 21 heures.

A ce moment-là, M. et Mme Durot et leur fils, M. et Mme Dellère et leur fils, s'en revenaient de Tournai, et se dirigeaient sur Lille en automobile.

Derrière eux, une automobile venant de la même direction, roulait, d'après plusieurs personnes qui la virent passer, à une allure extrêmement rapide.

Lorsqu'elle se trouva près de la première automobile, celle-ci ne put virer à temps, et un choc violent se produisit; les six voyageurs de l'auto tamponnée furent précipités avec la voiture dans un fossé assez profond.

Sans que ses conducteurs s'inquiètent de l'accident qui venait de se produire, l'auto tamponneur continua sa route à une allure plus vive : elle faillit, d'après les dires des témoins, écraser des chevaux à hauteur du passage à niveau.

Aux cris poussés par les infortunés voyageurs, des voisins accoururent immédiatement. Des moyens de secours furent organisés en toute hâte, afin de retirer les malheureux de leur triste position.

M. Durot fut relevé dans un état pitoyable. Il avait la figure couverte de sang et le bassin défoncé ; Mme Durot fut retirée de dessous l'auto la tête ensanglantée, elle avait la mâchoire fracassée en trois endroits et la tête affreusement mutilée; leur fils n'avait qu'une légère enflure au nez.

Quant à Mme Dellère elle avait le bras traversé par des éclats de vitre. Son mari et son fils sont saufs.

Les blessés furent transportés chez M. Debaisieux, fermier, qui se dévoua en soins pour les malades.

Quant à l'auto, cause de l'accident, elle appartiendrait à un habitant d'Haubourdin.

Une ambulance militaire a transporté les blessés dans un état des plus graves, à leur domicile.

La gendarmerie de Lannoy a ouvert une enquête.

CYSOING

VOIES DE FAITS. — Il y a quelques jours, Mme Cantin, demeurant à Camphin-en-Pévèle, recevait la visite d'un marchand de pommes de terre de Lille. Mme Cantin refusant d'acheter, le marchand voulut l'obliger et alla même jusqu'à lui porter des coups. Mme Cantin a porté plainte à la gendarmerie.

VOL DE BOIS. — A la suite de nombreux vols de bois commis ces jours-ci, au parc de Templeuve, l'autorité anglaise, propriétaire d'un certain stock de bois, a déposé une plainte à la gendarmerie. Au cours de l'enquête, celle-ci a dressé procès-verbal aux nommés Jacquart, Lefebvre et consorts, inculpés de ces vols.

TOURCOING

AUJOURD'HUI JEUDI 17 JUIN :

Marché de 8 h. à midi.
Caisse d'Epargne de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 à 4 h.
Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public, de 10 h. à midi et de 2 à 4 h.
Bibliothèque Communale, de 9 h. à midi et de 2 à 5 h.
Bibliothèque Catholique, 8, rue des Orphelins de 2 h. 30 à 4 h.
Secours de chômage, Salle des Hospices, rue d'Havré; de 8 h. 30 à 11 h. 30, numéros 1 à 7.350, et de 2 à 5 h., 7.351 à 9.700.
Réception officielle à 8 h. 30, à la gare, de la Société de Préparation militaire.

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire, mercredi soir, à la Mairie, sous la présidence de M. le docteur Leduc, maire. Vingt-neuf conseillers étaient présents.

M. Leveugle est nommé secrétaire de séance. Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

SERVICE DES EAUX

La Société d'Energie Electrique du Nord demande l'autorisation de faire une prise d'eau dans la Lys, à Comines. Comme à Roubaix, le Conseil municipal de Tourcoing a été appelé à se prononcer sur une demande d'autorisation faite par l'Energie Electrique du Nord en vue d'établir une prise d'eau à Comines.

D'un rapport établi par M. Nouetier, directeur du service intercommunal des Eaux de Roubaix-Tourcoing, il ressort que ce projet, préjudiciable aux industries locales, est inacceptable.

Le Conseil approuve les conclusions de ce rapport défavorable à la demande de la Société l'Energie Electrique du Nord, sous réserve de revenir sur sa décision, si cette société s'engage à établir des réfrigérants, de manière à ramener l'eau de la Lys à sa température normale.

ECLAIRAGE PUBLIC

Au cours de la précédente séance, le Conseil avait examiné l'avenant à la convention du 27 décembre 1913 avec la Compagnie industrielle d'éclairage. Nous en avons indiqué les nouvelles conditions motivées notamment par la hausse du charbon et l'augmentation de la main-d'œuvre. Une question avait fait ajourner la décision de l'assemblée : l'augmentation du prix de location des compteurs à gaz.

L'Administration municipale a réussi à obtenir quelques concessions de la Compagnie du gaz. C'est ainsi que le compteur de 3 becs payera 1 fr. de location et celui de 10 becs 1 fr. 75.

Plusieurs conseillers ne sont pas d'accord avec l'Administration municipale; ceux-ci sont d'avis que la Compagnie aurait dû laisser aux abonnés la faculté d'acheter leur compteur au prix ancien. Une discussion s'ensuit au cours de laquelle M. Dewavrin démontre les concessions obtenues de la Compagnie au profit des petits compteurs. La discussion de la réunion précédente se renouvelle et M. le Maire soumet la question au vote de l'assemblée. L'avenant est adopté par 20 voix contre 9.

SERVICE DU RAVITAILLEMENT

Le Conseil donne son approbation pour des achats de charbon, vivres, etc., à faire pour le service du ravitaillement.

Le huis-clos est ensuite prononcé.

AUX COURS SOCIAUX

Une conférence de M. Eug. Duthoit sur les « Modalités du Salaire »

La séance de clôture de la saison aux Cours Sociaux a été donnée mercredi soir, dans la salle Jeanne d'Arc, à la Maison des Œuvres, devant une assistance relativement nombreuse.

Celle-ci a eu le plaisir d'entendre un conférencier aussi distingué qu'intéressant, l'éminent M. Eugène Duthoit, président des Semaines Sociales de France, qui l'a entretenue sur les modalités du salaire.

Cette remarquable conférence, que l'orateur a faite la semaine dernière à Roubaix, a été suivie ici avec une attention très soutenue par l'auditoire qui lui a d'ailleurs témoigné son admiration par de chaleureux applaudissements.

M. le chanoine Leleu, supérieur du Collège, en termes aussi flatteurs qu'aimables, avait présenté le distingué conférencier, qui témoigna pendant la guerre, on le sait, d'un réel civisme.

A L'INSTITUTION LIBRE DU SACRE-CŒUR. — Nous avons donné hier un bref aperçu de la belle fête qui a eu lieu mardi après-midi, au Collège de Tourcoing. Nous croyons intéressant d'y revenir.

La fête de M. le Supérieur a débuté de façon magnifique, par une représentation de gymnastique qui a obtenu un grand succès. Sitôt les souhaits des élèves offerts à M. le Supérieur dans la salle des fêtes, c'est-à-dire vers cinq heures, le défilé des différentes divisions, précédées du drapeau, commença dans la grande cour, devant M. le Supérieur, entouré de nombreuses personnalités civiles et militaires. M. le colonel du 43e s'était fait représenter par M. le lieutenant Vanoerde.

Nous avons remarqué M. le capitaine Guéranger, président du Cercle des Officiers; M. le capitaine Antoine Dumortier, président de l'Ecole de Tir; M. François Flipo, président du Tribunal de Commerce, et son fils, le lieutenant R. Flipo; MM. les capitaines Cyrille Desurmont, Paul Motte, Bernard Dewavrin, Ch. Tonnel, Julien Ducoulombier; les majors Desbonnets et Défossez; les lieutenants L. Jung, J. Hus.

C'était là un bel état-major devant lequel les jeunes troupes du Collège furent fières d'exécuter avec souplesse et sûreté les exercices d'ensemble, que leur chef de gymnastique, M. Persent, commanda avec beaucoup d'aisance, de netteté et de force.

Les parents des élèves, qui étaient venus assister à cette fête, applaudirent beaucoup aux résultats déjà obtenus. Une sorte de « bataillon sacré » accomplit de façon brillante, sous la même direction de M. Persent, des exercices de canne et construisirent une superbe pyramide.

Des mouvements variés aux agrès et un assaut de boxe dans le jardin clôturèrent la représentation. M. le Supérieur avait voulu, en inaugurant ces fêtes de cette façon, montrer que le Collège préparait à la France, non seulement des âmes bien cultivées et fortement trempées, mais aussi des corps vigoureux et souples à leur service.

AU RAVITAILLEMENT

VENTE DE VIN ROUGE. Conditionnement, Place Sébastopol, le jeudi 17 juin 1920, 1 litre par personne pour 1 fr. 70. Secteur 2, cartes grises, numéros pairs de 8 à 9 h.; impairs, de 9 à 10 h.; cartes roses numéros pairs, de 10 à 11 h.; impairs, de 11 à 12 h.; secteur 3, cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 h.; impairs, de 3 à 4 h.; cartes roses, numéros pairs, de 4 à 5 h.; impairs de 5 à 6 h.

RENVERSEE PAR UNE AUTOMOBILE. — Une ménagère, Mme Cécile Lepoutre, demeurant 77, rue du Flocon, revenait du ravitaillement, mercredi, vers onze heures, lorsqu'à la traversée du quai près du pont de l'Espierre, elle voulut se garer pour un camion automobile. Mais au même moment elle fut renversée par une automobile qui arrivait derrière. Relevée par des passants, Mme Lepoutre fut transportée à la pharmacie voisine, où elle reçut les premiers soins. Ensuite, elle a été reconduite en automobile à son domicile, où M. le docteur Leduc est allé la visiter. Les blessures multiples qu'elle porte sur le corps n'inspirent jusqu'ici aucune inquiétude.

0.45 c. ŒUFS garantis frais 0.45 la pièce. H. Germain, 10, Grand'Place, Tg. 534624

SUICIDE. — Un rattacheur, Victor Cappelle, 30 ans, célibataire, demeurant 40, rue des Girondins, a été trouvé pendu hier vers midi dans le grenier de son habitation. Le malheureux était sujet aux fièvres des colonies et l'on présume que c'est au cours d'un accès plus violent qu'il aura pris cette funeste détermination.

M. Bonvet, commissaire de police du 2e arrondissement, a fait les constatations d'usage.

RECONSTITUTION. Pour pendules, cuits-de-bœufs, réveils, S'adr. Tourcoing au CŒUR D'OR, 39, r. St-Jacques. Expos'tion d'Orfèvrerie. 349

OUTRAGES A LA POLICE. — La police était requise hier vers 13 heures, au sujet d'un certain Edouard Samyn, 22 ans, marchand, rue du Souvenir, maison Masure, lequel depuis frappait ses frères avec une fourche et brisait la vaisselle. Les agents dépêchés sur les lieux ont rencontré Samyn sur la chaussée à proximité de son habitation. Invité à se rendre au poste de police, il s'y refusa. Appréhendé alors par les agents, l'homme opposa de la résistance. Il a été maintenu en état d'arrestation.

A LA DOUANE. — M. le Receveur des douanes du Risquons-Tout avise le public qu'il sera procédé, en son bureau, le 18 juin, à 14 heures, à la vente, au plus offrant, des marchandises ci-après, provenant de saisies :

Sucre raffiné, 6/2 kil.; sucre en tablettes, 42 kil.; sucre candi, 1 kil.; cassonade, 15 kil.; café torréfié, [illegible] kil.; café vert, 4 kil.; poivre en grains, 200 gr.; chicorée, 300 kil.; chocolat, 29 kil.; huile d'olive, 1 litre; sel, 38 kil. [illegible]; 4 revolvers, 103 cartouches; 7 revolvers; [illegible] détachées vélo, 2 kil. [illegible]; sabots peints, 5 kil. [illegible]; 5 kil. 700; [illegible] cuivre; [illegible] (pour 3 bidons), 10 litres; [illegible] d'aniline sèche, 11 kil.; 25 enveloppes bicyclettes, 12 kil. 500; 3 paires brodequins; tissus coton, 600 gr.

MOUVAUX

LA VENTE DU CHARBON. — M. Caron, commissaire de police, a inculpé de spéculation illicite un marchand de charbon, M. Pierre Becvaert, sujet belge, 58 ans, rue de Roubaix, pour avoir vendu du charbon à 46 fr. les 100 kil. Procès-verbal a été dressé également à M. Becvaert pour défaut d'affichage du prix de sa marchandise et de carnet d'étranger.

UN CYCLISTE TAMPONNE PAR UNE AUTO. — Mercredi matin, vers 8 h. 30, un cycliste, M. Edouard Varet, maçon, demeurant rue Bosse, 31, roulait en vélo sur le gravier de Bondues, lorsqu'il fut renversé par l'automobile de M. Descamps, maire de Linselles, qui venait de Linselles à Mouvaux. M. Descamps stoppa aussitôt et releva M. Varet qui était blessé et reçut les soins des docteurs Hannart, de Bondues, et Biles, de Mouvaux. Le maçon, qui a la cuisse fracturée par suite de sa chute, a été admis à l'Hôpital Civil, rue Nationale, à Tourcoing.

M. Caramiaux, commissaire de police, a ouvert une enquête.

UNE VISITE DE FAMILLES ANGLAISES SUR DES TOMBES DE SOLDATS. — Plusieurs familles anglaises sont venues visiter les tombes de leurs parents, soldats anglais, enterrés dans le Parc du Château des Pères, d'Hautmont. Un hôpital avait été installé dans la propriété pendant la guerre et ces soldats y sont décédés des suites de leurs blessures.

Il est regrettable que ces tombes ne soient pas entretenues comme elles le devraient être et que cette triste constatation ait dû être faite par les familles des soldats accomplissant ce pieux pèlerinage. Espérons que le service compétent ne tardera à réparer cette omission.

MARCQ-EN-BARŒUL

Un jeune ouvrier est tué par la chute d'un échafaudage

Mercredi vers 9 h., la gare de triage de Rouges-Barres a été le théâtre d'un pénible accident qui causa la mort d'un jeune ouvrier. Une équipe d'ouvriers de l'entreprise Kocbly, constructeur à Roubaix, auxquels s'étaient joints quelques ouvriers temporaires de la Compagnie du Nord, étaient occupés au démontage d'un croisillon de 350 kil. environ, édifié sur une cabine de la gare. Pour effectuer ce travail, une chèvre haubannée de trois côtés avait été installée.

Sous l'effort combiné des ouvriers, la partie supérieure de la chèvre se tordit, l'échafaudage s'effondra et le lourd croisillon vint atteindre à la nuque l'ouvrier temporaire Maurice Plutté âgé de 20 ans qui, moins heureux que ses camarades, n'avait pu se garer à temps.

Le docteur appelé aussitôt déclara que la mort avait été instantanée. La famille du malheureux, demeurant à Lille, rue Gambetta, a été aussitôt avisée. Le commissaire de police a ouvert une enquête.

UNE PIQURE AU POIGNET. — A la chocolaterie Delespaul-Havez, un ouvrier, Gustave Laloë, demeurant à La Madeleine, 26, rue de Lille, s'est piqué à un clou; ce qui a produit une plaie infectée du poignet gauche. 12 jours de repos.

LILLE

COMICE AGRICOLE DE LILLE. — Mercredi, sous la présidence de M. Guilhaut, s'est tenue, dans la salle de la Justice de Paix de la nouvelle Bourse, la séance du comice agricole de Lille. De nombreuses questions ont été examinées.

M. Lanvin a été nommé président de l'Association départementale agricole; il appartient au groupe de Douai. M. Guilhaut signale ce choix à ses collègues.

L'élevage du porc. — La commission chargée de vérifier les efforts de l'élevage du porc a fonctionné et a fait des propositions pour les primes.

Les attributaires en sont MM. Jules Derotter, à Hérzée; Prevost-Fraleux, à Fournes; Dassonville-Dugrain, à Fournes; Denis Etienne, à Wavrin; Paul Wayenel, à Wavrin; Eloi Combier, à Bourghelles; Henri Lepers, à Wattrelos; Alexis Cornille, à Bourghelles; L. Dechert, à Ennetières; Alix Ghesteau, à Verlinghem; Blanquart-Buert, à Ronchin; Léon Masure, à Erquinghem; Desrumaux-Hulbut, à Wavrin.

Quatorze primes ont donc été allouées pour une somme totale de 1.475 fr.

Pour l'année 1920, une somme de 2.000 fr. sera affectée au même objet.

CHUTE MORTELLE D'UN PEINTRE A LAMBERSART. — Un peintre, M. Ach. Manche, 26, rue Notre-Dame, à Lambersart, est tombé d'une hauteur de 6 m. 50, en travaillant à la façade d'une maison, 2, avenue Potié. Il s'est fracturé le crâne. La mort a été instantanée.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — L'inauguration du monument à la mémoire des soldats « Morts pour la Patrie » de la paroisse Saint-Martin. — Une belle cérémonie aura lieu dimanche prochain, 20 juin, en l'église Saint-Martin.

Le monument aux soldats de la paroisse « Morts au champ d'honneur » sera solennellement inauguré. Ce monument, érigé à l'autel de Notre-Dame del Mort-Deuleurs, comprend vingt plaques de marbre sur lesquelles sont inscrits les 260 noms de ces braves.

Les paroissiens de Saint-Martin rendront un hommage particulier de reconnaissance à leurs « Morts pour la Patrie ». Ils ne manqueront pas, non plus, par leur assistance à cette cérémonie, de témoigner leur admiration aux parents de ces glorieux morts, ainsi que la part qu'ils prennent dans leur affliction.

M. l'abbé Vittet, chevalier de la Légion d'honneur, ancien aumônier du 33e d'infanterie, prononcera, aux messes de 10 h. et de midi, une allocution de circonstance.

La parole de cet ancien combattant, qui a vécu au milieu des soldats pendant la guerre et qui a été témoin de leur dévouement jusqu'à la mort, sera certainement une éloquente leçon que les Roubaisiens voudront entendre.

ROUBAIX. — Neuvaine et Pèlerinage en l'honneur de Saint-Antoine. — Demain vendredi, 18 juin, est cinquième jour de la neuvaine en l'honneur de Saint-Antoine, en l'église votive de Saint-Antoine, rue d'Epinal, et le deuxième jour de la retraite pour les jeunes filles de la paroisse.

Une instruction sera donnée par le R. P. Broutilard, missionnaire diocésain, après la messe de 5 heures 1/2; messes à 5 h. 30, 7 h. et 7 h. 30.

A 9 heures, aura lieu le pèlerinage des paroisses du Très-Saint-Rédempteur (Pile) et de Saint-Michel (Pont Rouge), de Roubaix. La messe sera célébrée par M. l'abbé Aguche, curé du Saint-Rédempteur, qui prononcera le sermon; à 11 h., une instruction sera donnée pour tous les enfants de la paroisse; à 20 h., grande conférence pour toute la Paroisse, suivie du salut.

ROUBAIX. — Pèlerinages au Sacré-Cœur. — Fête de l'Adoration solennelle. — Les pèlerinages des paroisses de Roubaix, en l'église votive du Sacré-Cœur suivent leurs cours régulièrement. Aujourd'hui jeudi à 9 heures, la messe où T. S. Sacrement sera chantée par les élèves du Pensionnat Saint-Louis. Demain vendredi 18 juin, aura lieu, à 9 h., le pèlerinage des paroisses Saint-Jean-Baptiste, Saint-François d'Assise et de leurs écoles.

Vendredi est le troisième jour du Triduum solennel en préparation à la Fête de l'Adoration du dimanche 20 juin. Le salut aura lieu à 19 h. 30, avec sermon par le R. P. Dauquin de la Société de Jésus.

L'autel votive du Sacré-Cœur jouit de privilèges semblables à ceux de la Basilique du Sacré-Cœur à Montmartre, pour les personnes qui accompliront le pèlerinage à l'église.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Chambre syndicale des garçons brasseurs. — Réunion pour tous les ouvriers brasseurs et liquoristes vendredi 18, à 20 h., à la Bourse du Travail.

— Ass. Am. et Prof. des contrem. et surv. du textile de Rx Tg. — Jeudi 17 juin à 8 h. 30, 1, rue du Moulin, réunion des contremaîtres et surveillants carderie et préparation, filature de cardé.

— Anciens soldats musiciens français. — Les jeunes soldats musiciens, tambours et clairons libérés de la classe 1914, sont invités à assister à la répétition générale qui aura lieu vendredi 18, à 20 heures, au siège, 120, rue de la Gare, au cours de laquelle il leur sera donné connaissance des statuts de la société.

— Fanfare Delattre. — Répétition générale vendredi 18 juin, 20 h. Mise au pupitre du programme pour le concert du 27 courant à Barbieux.

— Fédération des tramards rouges. — Dimanche à 10 h., réunion rue Pellart, 29, pour toutes les personnes qui ont bien voulu apporter leur concours à la cavalcade de Wattrelos. Dépôt de la recette : Photographie du groupe; distribution de lots; tombola d'une peinture représentant « les brassards rouges ». Les personnes qui ne pourraient pas venir sont priées d'envoyer quelqu'un à leur place, car la distribution n'aura lieu que ce jour-là. Les retardataires n'auront aucune réclamation à faire.

TOURCOING. — Orick-Soleil. — Les sociétaires se joindront en corps ce soir, jeudi, à 8 h. 30, au cortège qui viendra saluer l'arrivée à la gare, de nos jeunes et vaillants concitoyens dont tous les Tourquennois seront heureux et fiers de fêter les brillants succès. Tenue de ville et insigne.

NOUVELLES MILITAIRES

NOMINATIONS DANS LA GENDARMERIE. — Sont nommés gendarmes à la 1re Légion : MM. Dymery J.-G., ex-adjudant, proposé par la Compagnie du Nord; Fagnon Maurice, ex-sergent (Aisne) (élève); Prévot Léon, ex-sergent (Pas-de-Calais); Bohin Alfred, ex-maréchal-des-logis (Loire-Inférieure); Tirlore Ernest, ex-maréchal-des-logis (Pas-de-Calais); Bocquet Charles, ex-brigadier (Pas-de-Calais); Oliver François, ex-caporal (Nord); Cordonnier Jules, ex-brigadier (Pas-de-Calais); Delaine Georges, ex-brigadier (Somme); Desmons Léon, ex-brigadier (Nord); Haplet Auguste, ex-brigadier (Pas-de-Calais) (élève); Herman Arthur, ex-brigadier (Pas-de-Calais); Maisonneuve Léon, ex-caporal (Haute-Garonne); Piceult Emile, ex-brigadier (Vienne); Emis François, ex-canonnier (Nord); Bernard Joseph, ex-soldat (Pas-de-Calais); Brisbart Aimé, ex-soldat (Pas-de-Calais (élève); Buiet André, (Somme) (élève); Cannuel Marcel, ex-canonnier (Meurthe-et-Moselle); Daniel Jean, ex-cavalier (Morbihan); Détouche Alfred, dit Mazière, ex-cavalier (Aisne); Dewasmes, César, ex-cavalier, (Nord); Gallies Alexandre, ex-canonnier (Nord); Hourier François, ex-cavalier, (Nord); Jourdain Marius, ex-canonnier, (Oise) (élève); Lemoine Rémy, ex-canonnier, (Oise); Moine Pierre, ex-canonnier (Aisne); Poupvole Georges, ex-soldat (Pas-de-Calais); Boguet Jules, ex-canonnier (Nord).

Chronique de l'Enseignement

SUCCES UNIVERSITAIRE. — M. Georges Tourneux, professeur à la faculté catholique des lettres de Lille, a soutenu, mardi après-midi, devant la faculté des lettres de Lille, en présence de MM. A. Maillet, professeur au collège de France, et Thalamas, inspecteur d'académie, ses thèses pour le doctorat ès-lettres, dont l'une portait sur « Novalis et le style magique » et l'autre sur l'« Œuvre poétique de Henri Heine. »

M. Tourneux a été proclamé docteur avec la mention très honorable et les félicitations du jury. Le président, M. G. Lefèvre, doyen de la faculté des lettres, s'est plu, à cette occasion, à rendre hommage à la belle œuvre scolaire accomplie par le candidat dans la région de Maubeuge, pendant l'occupation.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — Théâtre-Hippodrome. — « La Dame aux Camélias » et « Le Maître de Forges ». — C'est samedi 19, et dimanche 20 juin, qu'auront lieu, au Grand'Théâtre-Hippodrome de Roubaix, les deux représentations données avec le concours des artistes du Théâtre de la Porte-Saint-Martin. « La Dame aux Camélias », samedi 19, à 20 h. 1/2, et « Le Maître de Forges », dimanche 20, à 20 h. 1/2.

ROUBAIX

SALLE SAINTE-CECILE Jeudi 17 juin Matinée à 3 h. Soirée à 7 h. ½
POPPAA, Cœur de Poète, L'Essor. 534644

GAUMONT SALLE DUBUS r. des Champs, 57-59, Rx **CINEMA**
Jeudi 17, matinée à 3 h., soirée à 7 h. 1/2. 533974

NORD

HAZEBROUCK ADOPTEE PAR LA ROCHELLE. — Le Comité de l'Œuvre Rochelaise a informé la Municipalité d'Hazebrouck que cette œuvre adopte la ville, à laquelle un premier subside de 2,000 fr. sera prochainement envoyé.

LES VERRIERS DE FOURMIES TRAVAILLERONT 8 HEURES. — Par suite d'un accord intervenu après grève, les ouvriers des Verreries Blanches feront 8 heures au lieu de 9 pendant trois mois.

LES JUGES DE PAIX DANS LES REGIONS LIBEREES. — L'« Officiel » publie la loi relative à la situation des juges de paix dans les régions libérées.

PREFECTURE DU NORD. — Mme Laurent est nommée adjointe au service des retraites à la Préfecture du Nord.

SOMME

UN MONUMENT AUX COMBATTANTS ALLIES, A AMIENS. — Paris, 16 juin. — Dans le département de la Somme et la ville d'Amiens, un Comité a été constitué en vue d'élever à l'entrée d'Amiens un monument consacré aux combattants alliés. Le Comité, représenté par M. Klotz, a été reçu, mercredi matin par M. Millerand, qui a bien voulu accorder son patronage à cette œuvre.

BELGIQUE

Le danger allemand reste grand

Au cours de la discussion, à la Chambre belge, du budget de la défense nationale, le ministre de la guerre a déclaré :

Le pays doit faire les sacrifices nécessaires pour que, en cas de guerre future, les soldats ne soient pas victimes de l'insuffisance de matériel.

En ce qui concerne la réduction du temps de service, nous serons bien de nous entendre avec nos grands alliés, avec la France et l'Angleterre, avec lesquelles nous espérons faire une alliance militaire. Le danger allemand reste grand, je voudrais avoir la certitude que le peuple allemand a abandonné tout esprit de revanche et je suis de ceux qui appellent de tout cœur l'avènement de la démocratie en Allemagne ce qui permettrait d'alléger les charges militaires, mais j'estime que ce n'est pas le cas.

Notre neutralité est morte et nous n'avons pour la remplacer que la bravoure de nos soldats. Il ne peut être question de militarisme, mais de lutte contre le militarisme étranger, aux appétits toujours grands.

CAMPAGNE ANTIBELGE EN ALLEMAGNE OCCUPEE
Onze étudiants allemands arrêtés

Bruxelles, 16 juin. — Un journal de Bruxelles annonce l'arrestation par la gendarmerie d'Eupen, de 11 étudiants allemands qui, pendant la nuit, avaient pour mission de répandre des tracts et des brochures dans la région annexée, tracts rédigés contre la Belgique et le plébiscite. Plusieurs autres individus ont pu s'enfuir.

ARRESTATIONS SENSATIONNELLES A NAMUR POUR FOURNITURES A L'ENNEMI

Namur, 16 juin. — Par ordre supérieur, on a arrêté à Namur MM. Van Prooyen-Keyser, directeur de la distribution d'eau et consul des Pays-Bas; M. Franz Derenne, président de la Chambre de commerce de Namur; Ferard, secrétaire des Hospices; Albert Fallon, industriel; Camille Moreau, industriel, et son beau-frère, Cyrille Bolle, tous administrateurs de la Société des fours à chaux d'Aast-Moulin, pour fournitures de chaux à l'ennemi.

Ces arrestations ont produit une grande émotion à Namur.

Pour lire une affiche, il faut passer où elle est apposée, le journal passe partout.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 17 Juin 1920 N° 196.

Le Fils de l'Espionne

grand roman patriotique

PAR MARC MARIO

Absolument désemparé sous l'impression des terribles menaces qu'il venait d'entendre, Ludwig ne songea pas un instant à nier.

Mais comme sa gorge contractée par la peur la plus lâche, ne pouvait laisser sortir aucun son, il fut seulement d'un mouvement de tête, qu'il répondit :

— Oui.

— C'est dans le sous-sol, n'est-ce pas, qu'il se trouve? — demanda le chasseur d'espions.

— Oui... — répondit encore le jeune allemand de la même manière.

Alors, s'adressant à Mouriès :

— Relâche un peu les liens de ce jeune homme, — lui dit Petit Vidocq... Il va nous piloter ici...

— Il n'y a rien à craindre, — dit l'agent en exécutant cet ordre. — J'aurai l'œil sur lui.

Et après avoir complètement retiré la corde qui s'enroulait étroitement autour de ses bras, d'une poigne vigoureuse, il le saisit par la manche de son veston.

— Voyons d'abord ce qu'il a sur lui, — dit Petit Vidocq.

Le jeune allemand se soumit sans protester à l'opération.

Toutes les poches de son vêtement furent fouillées, toutes les parties de son costume furent minutieusement explorées.

Son portefeuille vidé, dont tous les papiers furent examinés avec soin, ne contenait rien d'intéressant.

Sur lui, aucun objet suspect, aucune arme.

Dans son gousset, on trouva une clef minuscule.

— C'est la clef du poste, ça?... — demanda durement Petit Vidocq après avoir regardé attentivement cette clef nickelée qui était d'une forme particulière.

— Oui... — avoua Ludwig Fergus.

... Eh bien! Allons-y; Conduis-nous!...

On descendit un escalier d'une vingtaine de marches fermé par une porte que le jeune allemand avait laissée entr'ouverte, mais qui, lorsqu'elle était fermée ainsi que le policier s'en rendit compte en servant observateur qu'il était devait se confondre avec la boiserie, grâce aux moulures qui en dissimulaient parfaitement les joints.

Une seconde porte, au bas de l'escalier le fermait.

Derrière cette porte, se développait un corridor aux murs cimentés, au sol dallé, qui desservait les diverses pièces de ce sous-sol.

Dans l'une des pièces que fermait une porte solide, munie d'une serrure compliquée comme celle d'un coffre-fort, se trouvait l'amorce d'un autre escalier aux marches de pierres en spirale, qui s'enfonçait plus profondément dans le sol que les fondations de l'immeuble.

Il aboutissait à une galerie assez large longue de cinq mètres environ, creusée dans le rocher dont les parois étaient cimentées. Le sol en était formé par un bétonnage.

Elle conduisait à une porte massive, en fer galvanisé et pourvu d'un encadrement en cuivre, qui s'ouvrit avec la clef trouvée dans le gousset du jeune allemand.

La pièce où l'on pénétra alors était le poste de télégraphie sans fil.

Il était pourvu de tous les appareils nécessaires.

Petit Vidocq, qui possédait les notions de ces installations, reconnut tout de suite les fils du radio-conducteur et ceux du radiateur.

Mais il ne s'attarda pas à cet examen.

La découverte qu'il venait de faire le rendait trop heureux pour s'occuper des détails.

Il demanda :

— Où est le code dont l'ingénieur se sert pour ses dépêches en langage secret?

Ludwig Fergus, surpris par cette demande eut une visible hésitation.

— Allons, vite!... Dépêche-toi!

Et comme le jeune Munichois n'obtempérait pas assez promptement, car il sentait la gravité de ce qu'on lui demandait :

— On se passera bien de toi — fit-il.

Et il se mit à perquisitionner, ouvrant les tiroirs, fouillant dans les papiers, furetant partout avec méthode.

Ludwig alors se ressaisit.

Il voulut sans doute faire preuve de bonne volonté, se pensant qu'on lui tiendrait compte.

— Ce n'est pas là — fit-il. — Vous ne trouverez pas.

— Eh bien! donne-le-moi — dit Petit Vidocq.

— Tenez, c'est là.

Le jeune homme appuya sur un bouton invisible qui se trouvait logé sous le rebord de la tablette du bureau et, il en fit sortir une sorte de rallonge sur laquelle se trouvait une figure bizarre, une sorte de table de multiplication dans laquelle des mots, des phrases entières alignés dans une colonne verticale, correspondaient à des lettres et à des chiffres placés en regard dans des cases horizontales.

La ligne supérieure était entièrement composée de chiffres.

En un rapide examen, Petit Vidocq avait, du premier coup, compris ce système.

C'était un dérivé, ingénieusement compliqué, du multiplicateur qu'il connaissait.

Cette ligne de chiffres devait servir à la clef qu'il fallait posséder pour faire usage de ce langage secret.

Il demanda en la montrant :

— Tu connais la clef dont l'ingénieur se sert, puisque tu es ici pour le remplacer quand il s'absente.

— Oui.

— Quelle est-elle?

— Ludwig Fergus saisit un crayon de couleur sur le bureau et il traça sur un bloc notes les chiffres suivants :

— C'est la clef?

— Oui, monsieur.

— Mais on la change?... Ce n'est pas toujours la même?

— Non... on ne la change jamais.

Et le Munichois devenant tout à fait complaisant, expliqua :

— Ce sont les chiffres qui traduisent cette phrase allemande : « Gott mit uns. »

La vérification était facile et Petit Vidocq la fit rapidement.

En effet, la lettre G était bien la 7e de l'alphabet, la lettre O la 15e, la lettre T la 20e, ainsi de suite.

Et pour montrer à ce jeune Boche qu'il s'y connaissait, il tira de son carnet le texte du message que l'amiral de Tornade lui avait confié, et lui dit :

— Voilà un sans-fil qui a été expédié d'ici.

Ludwig jeta les yeux sur le papier et une pâleur subite fit disparaître les couleurs qui étaient revenues depuis un moment à ses joues.

Il ne prononça pas un mot.

— Pour traduire ce message, — reprit le chasseur d'espions, — je n'ai qu'à écrire au-dessous de chaque ligne les chiffres qui composent la clef et ce tableau m'indique, par le texte que je trouve au point d'intersection en regard dans la première colonne, le sens clair de la dépêche.

Le jeune Munichois stupéfait approuva.

— Je traduirai ça tranquillement chez moi, dit Petit Vidocq.

(à suivre)